



COMMUNE DE BORDEAUX

BORDEAUX - Projet d'aménagement de la place de l'Europe **Dossier de concertation**

NOTICE EXPLICATIVE

OBJET DU DOSSIER:

Dans le cadre du contrat de co-développement 2015-2017 (fiche action n°59), Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux envisagent l'aménagement de la place de l'Europe et de ces rues périphériques.

L'objectif poursuivi par Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux serait de créer une place centrale dans un quartier en renouveau en conservant les arbres et le stationnement, réorganiser les déplacements automobiles et piétonniers tout en créant un espace public prenant en compte les usages sur et autour de la place.

La place de l'Europe s'inscrit dans le cadre du projet urbain du quartier de Grand Parc menée par Bordeaux Métropole, avec en périphérie les rues Robert Schuman, Portmann et cours de Luze, couvrant une surface de 24 000 m² environ, constituant le périmètre de concertation.

Le présent dossier a donc pour objet de satisfaire à cet objectif.

Aussi, en application des articles L 103-2 et L 300-1 du Code de l'urbanisme, il convient d'organiser une concertation qui permettra de porter à connaissance des résidents, des usagers du secteur, des associations locales et autres personnes concernées les objectifs du projet et de les associer à son élaboration.

MODALITES DE LA CONCERTATION :

Les modalités de cette concertation sont les suivantes :

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés à :

- la Cité Municipale, Rue Claude Bonnier à Bordeaux ;
- la Mairie de quartier du Grand Parc, place de l'Europe à Bordeaux.

Ils pourront être consultés par le public, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, en vue de recevoir des observations ou suggestions éventuelles.

Le dossier de concertation sera également disponible en ligne sur le site internet <http://participation.bordeaux-metropole.fr> afin que les personnes intéressées puissent faire part de leurs remarques et propositions directement via ce site.

Les modalités d'animation et d'organisation de cette concertation se feront en liaison avec les services de la commune de Bordeaux.

Le dossier de présentation comportera notamment :

- Une notice explicative définissant les objectifs poursuivis,
- Un plan de situation,
- Un plan programme

LE CONTEXTE :

Le quartier du Grand Parc est situé dans la ville constituée, au nord de Bordeaux. Localisé en limite des boulevards, il fait face à la commune du Bouscat. Conçu dans les années 50, sur une superficie de 60 ha, ce nouveau quartier s'implante à l'époque sur d'anciens terrains marécageux non encore stabilisés. Situé au cœur de Bordeaux, à proximité de tout le Grand Parc a de multiples atouts qu'il faut valoriser car demain le Grand Parc doit faire le lien entre les quartiers du Nord de Bordeaux et le centre ville.

Pour cela les réflexions sur l'aménagement urbain du quartier du Grand Parc ont été formalisées en 2014 par un plan guide de composition urbaine et paysagère visant à mieux relier le quartier dans son environnement immédiat, aménager les places du quartier en lieux de rencontre, rendre les espaces verts aux habitants...

Dans ce contexte la place de l'Europe sera réorganisée pour libérer un espace public et créer une place centrale en réorganisant les déplacements automobiles et piétonniers permettant de mieux connecter les équipements et les commerces du quartier avec notamment les transports en commun.

Les enjeux de ce projet sont :

- Créer un cœur de quartier mixte et actif en conservant les arbres existants et du stationnement.
- Créer un espace public central et partagé donnant une place aux piétons et aux usages
- Réorganiser les déplacements doux pour les rendre plus lisibles et mieux les connecter aux équipements et commerces du quartier avec les transports en commun
- Modifier la circulation dans le quartier pour générer des changements de comportements avec une circulation apaisée
- Conforter le patrimoine paysager existant du quartier Grand Parc

LES OBJECTIFS :

Situé au nord de Bordeaux, la place de l'Europe est intégrée dans le quartier du Grand Parc, un site de 60 ha composé de logements et d'équipements.

La place de l'Europe est le véritable cœur du quartier. Sa position centrale génère des convergences de flux liés à la présence d'équipements publics et devra répondre aux objectifs suivants :

1- Aménager la place pour créer un lieu de rencontre

La place de l'Europe sera réorganisée pour libérer des espaces piétons et créer une place dédiée à un marché. Les commerces du centre commercial devront se connecter à cet aménagement.

La réorganisation de la circulation automobile permettra de retrouver des espaces aménagés en larges parvis (devant l'église de la Trinité, devant les groupes scolaires et au droit du centre commercial) et la création d'une allée accueillant piétons et cyclistes dans un espace partagé.

-2 Réorganiser le stationnement en conservant les arbres

Les arbres de la place de l'Europe jouent un rôle important dans le paysage du quartier du Grand Parc. C'est aussi le lieu d'ombrage et un îlot de fraîcheur du quartier. L'aménagement du parking doit permettre de conserver les platanes existants sains tout en organisant le stationnement.

-3 Réorganiser la circulation automobile pour retrouver du lien entre la place, le parc et les équipements du quartier

Pour créer un lien entre le parking, le parc, les commerces, les logements et les équipements (La Poste, la mairie de quartier, les écoles,...), une restructuration de la circulation est le levier important pour l'aménagement de la place de l'Europe.

La rue des Frères Portmann sera supprimée en partie nord de la place et sera déplacée au sud devant le bâtiment Ingres en double sens (sur une voie existante à sens unique). Le giratoire existant au carrefour de la rue Portmann et du cours de Luze sera supprimé.